

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 523

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	1 333 226 696	0
Intégration et accès à la nationalité française	431 111 365	0
TOTAUX	1 764 338 061	0
SOLDE	1 764 338 061	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	1 724 943 750	0
Intégration et accès à la nationalité française	431 058 922	0
TOTAUX	2 156 002 672	0
SOLDE	2 156 002 672	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir les crédits de la mission *Immigration, asile et intégration*, supprimée par le Sénat, dans leur version issue de l'Assemblée nationale.